



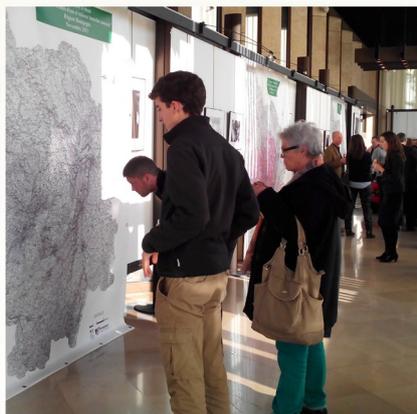
Alterre Bourgogne

Agence pour l'environnement
et le développement soutenable



Rapport
d'activité

2013




alterre
bourgogne
Agence pour l'environnement
et le développement soutenable



SOMMAIRE

LE MESSAGE DU PRESIDENT	p.3
VIE ASSOCIATIVE	p.4
Réunions statutaires et composition du CA	
L'équipe	
Le budget	
Le projet associatif	
ATTENUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER	p.6
Evolution de l'observatoire régional énergie-climat	
Une meilleure connaissance des énergies renouvelables	
Construction du dispositif de suivi du SRCAE	
Analyse des flux de matières (AFM) de la Bourgogne	
Valorisation des résultats de l'AFM dans Répères	
Contribution à la rédaction d'un guide national	
HYCCARE	
Lutte contre les effets d'îlot de chaleur urbain	
PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS	p.10
La stratégie régionale pour la biodiversité, le schéma de cohérence écologique et l'observatoire régional de la biodiversité	
Le réseau Captages	
Le réseau Bocages	
Découvertes nature en Bourgogne	
Evaluation du capital naturel régional	
FAVORISER LES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE	p.13
Agenda 21 de territoire et charte développement durable	
Ecosffere : démarche de développement durable dans les structures éducatives	
RENFORCER L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	p.15
Les Assises régionales de l'EEDD	
Plani'SFFERE: le plan de formation des formateurs en EEDD	
La plateforme de partage de ressources	
Les Campagnes de l'EEDD : Trames vertes et bleues, faut que ça maille !	
GERER ET PREVENIR LES DECHETS	p.17
La gestion et la prévention des déchets ménagers et assimilés (DMA)	
Le gisement des déchets d'activités économiques	
Suivi-évaluation des plans et programmes de prévention	
Partage de connaissances et de bonnes pratiques dans Repères	
PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE ENVIRONNEMENT ET SANTE	p.19
Bon pied, bon air : une initiative en faveur de la qualité de l'air aux abords des écoles	
Contribution à la création du portail E-set	
COMMUNIQUER ET INFORMER	p.21
Les outils de communication globale	
L'édition de Repères	
La conférence annuelle sur un thème émergent	
Le service d'information et de documentation	
Le réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE)	
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE	p.24
2013 AU FIL DES MOIS	p.25
PRODUCTIONS 2013	p.26



LE MESSAGE DU PRESIDENT

L'année 2013 a permis à l'agence de conforter son rôle d'appui aux acteurs du territoire. Qu'il s'agisse de l'appui méthodologique et de coordination sur la Stratégie régionale pour la biodiversité, la réaffirmation des missions de l'observatoire énergie-climat ou la coordination et la structuration de la réflexion sur l'EEDD en Bourgogne, Alterre démontre encore une fois qu'elle sait provoquer le dialogue, l'échange et l'intelligence collective pour vous accompagner dans la construction d'un monde plus soutenable.

Bien d'autres sujets font l'objet de ce rapport, tels que les études prospectives sur l'écologie territoriale ou le capital naturel. Ces aspects multiples font la richesse d'Alterre et sont également le reflet des préoccupations des acteurs bourguignons.

Je tiens à remercier l'équipe d'Alterre pour la constance de son engagement, y compris pendant la période délicate qu'a représenté le congé maternité non remplacé de la directrice. Je remercie également les membres du Conseil d'administration et les partenaires financeurs pour leur confiance et leur soutien renouvelés.

Ce sont toutes ces synergies qui permettent à Alterre d'être l'agence fiable, efficace et pertinente que vous connaissez.

Jean-Patrick Masson

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. Créée en 2006 sur les bases de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, l'ADEME et l'Europe, à travers le fonds FEDER.

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons.

Ses actions sont de 3 types :

- Observation de l'environnement et contribution à l'évaluation de politiques publiques ;
- Accompagnement de territoires dans leurs projets et démarches de développement durable ;
- Développement de l'éducation et de la formation dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

L'agence agit en direction d'un public varié : collectivités territoriales, associations, organisations socioprofessionnelles, administrations, chambres consulaires, professionnels de l'éducation et de la formation... Elle contribue à développer leurs connaissances sur les différents sujets de l'environnement, en favorisant le croisement d'expertises ; elle produit des outils de sensibilisation et d'aide à la décision ; elle propose un appui technique et méthodologique.

Plateforme de dialogue et de partage, l'agence favorise les partenariats dans l'objectif de susciter des initiatives qu'elle accompagne et qu'elle valorise. Alterre Bourgogne est aussi un centre de ressources sur l'environnement et le développement durable avec notamment un service de documentation ouvert au public.

Réunions statutaires

- 1 assemblée générale le 17 mai à l'Ecomusée de la Bresse bourguignonne
- 2 réunions du Conseil d'administration
- 2 réunions de Bureau

Composition du Conseil d'administration d'Alterre (au 31 décembre 2013)

Collège 1 : Collectivités locales, EPCI et les associations les représentant

- Jean-Patrick Masson (Grand Dijon), Président
- Stéphane Woynaroski (Conseil régional)
- Dominique Lapôtre (Conseil régional)
- Conseil économique et social
- Parc naturel régional du Morvan
- Ville de Chalon-sur-Saône
- Alain Cordier (Conseil régional)
- Serge Grappin (Conseil régional)
- Philippe Hervieu (Conseil régional)
- Karim Khatri (Conseil régional)
- Isabelle Lajoux (Conseil régional)
- Association des Maires de Côte-d'Or
- Communauté urbaine Creusot-Montceau

Collège 2 : Associations loi 1901

- Autun Morvan écologie
- Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- CRAJEP - Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CEMEA)
- Bourgogne énergies renouvelables
- CLAPEN 21 - Comité de liaison des associations et des personnes pour la protection de l'environnement et de la nature en Côte-d'Or
- UFC Que Choisir

Collège 3 : Etablissements publics

- ADEME Bourgogne
- Chambre d'agriculture de Bourgogne
- Office national des forêts
- Université de Bourgogne

L'équipe d'Alterre (au 31 décembre 2013)

Contrats à durée indéterminée

Direction

- Nadège Austin : directrice

Vie associative

- Elisabeth Louis : comptabilité, gestion, vie associative

Observation et accompagnement

- Pascale Repellin : climat, énergie, déchets
- Hélène Toussaint : changement climatique, eau
- David Michelin : biodiversité
- Aurélien Trioux : territoires et développement durable
- Marie-Lise Lagnier : climat, énergie, déchets
- Aurélie Berbey : secrétariat de mission

EEDD

- Christine Coudurier : éducation relative à l'environnement

Communication, documentation, système d'information

- Jean-Philippe Harand : système d'information
- Fabienne Lapiche-Jaouen : organisation d'événements et appui à la mise en œuvre des projets

- Stéphanie Marquet : communication
- Valérie Trivier : documentation

Contrat à durée déterminée

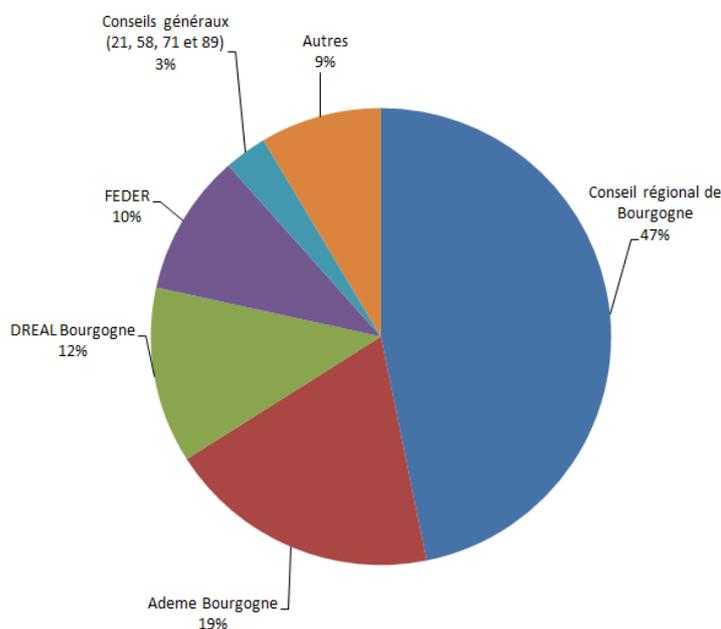
- Anne-Cerise Tissot : chargée d'études biodiversité, 19/08/13 - 8/09/14

Stagiaires

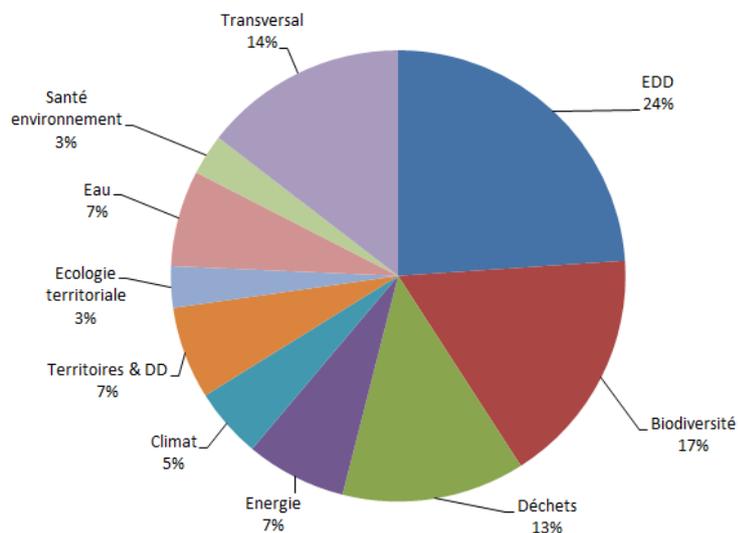
- Aurélie Ruban : uB Master 2 Economie et gouvernance des territoires. Dimension internationale et européenne des Agendas 21 bourguignons. 02/04/13 - 27/09/13
- Amandine Leca : AgroSup Dijon. Typologie des bocages. 02/04/13 - 17/09/13
- Laure Millet : Polytech Annecy-Chambéry. 5e année spécialité « Environnement-Bâtiment-Energie ». Actualisation du bilan des émissions de GES. 29/04/13 - 27/09/13
- Delphine de Fornel : AgroSup Dijon. Master ACTERRA. Impact du changement climatique sur la ressource en eau : estimer les vulnérabilités socio-économiques à l'échelle des territoires. 21/10/13 - 14/08/14.

Le budget de l'agence

Recettes



Dépenses (par thématique)



Le projet associatif

Face aux incertitudes de ces dernières années sur les modes de financement d'Alterre, la direction de l'agence a contacté, en juillet 2012, la personne en charge du dispositif local d'accompagnement (DLA) à Dijon, afin de solliciter son aide pour identifier des pistes de réflexion à proposer au Conseil d'administration. La problématique concernait l'évolution du mode de financement avec des subventions publiques à la baisse et les ajustements que la structure devrait mettre en oeuvre pour pouvoir continuer à exercer ses missions dans de bonnes conditions.

Suite à une première rencontre, un diagnostic de l'agence a été réalisé en septembre 2012, dans lequel figurent deux recommandations :

- Travailler, en interne, à la rationalisation des dépenses et des coûts de structure ;
- Travailler, avec un accompagnement extérieur, à l'évaluation de l'utilité sociale d'Alterre et à la production d'un bilan sociétal.

Alterre a ainsi bénéficié, de novembre 2012 à janvier 2013, d'une prestation de consultant à hauteur de cinq jours de travail pour évaluer son utilité sociale.

La trésorière d'Alterre a été chargée par le président de prendre part à ces réflexions pour le compte du conseil d'administration. Un groupe de suivi a été mis en place pour mener à bien ces réflexions, rassemblant la trésorière, la directrice, cinq salariés volontaires et le consultant.

Suite à ce travail et à sa restitution lors du conseil d'administration du 12 février 2013, les administrateurs d'Alterre se sont saisis de la réflexion afin de la prolonger et « d'identifier les options pour le futur d'Alterre, sous la forme d'un repositionnement des activités socle de l'agence, et des modalités d'application, selon un modèle de développement à redéfinir, sachant que c'est le propre d'une association de s'adapter en permanence à son contexte ». Une première séance de réflexion s'est tenue le 11 avril 2013, autour de l'origine d'Alterre et les souhaits qui ont présidé à sa création. Ce travail se prolongera sur 2014.

ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER

Observation

Évolution de l'observatoire régional énergie-climat

Mis en place en 1995 avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, de l'ADEME et de la DREAL, l'observatoire régional énergie-climat établit régulièrement les bilans des productions d'énergies renouvelables, des consommations d'énergies, ainsi que des émissions de gaz à effet de serre en Bourgogne. Ces travaux de suivi étaient, jusqu'à présent, établis uniquement à l'échelle régionale. Avec la montée en puissance de programmes d'actions à l'échelle territoriale (plans climat-énergie territoriaux, territoires à énergie positive, etc.), il est apparu nécessaire de faire évoluer le dispositif pour permettre une observation plus fine, une mise en cohérence des outils aux différentes échelles territoriales et une mutualisation des moyens.

Au premier semestre 2013, Alterre a défini deux axes d'évolution pour l'observatoire qui ont été actés par ses partenaires. L'un est d'ordre technique : la maille d'observation de l'observatoire passera de régionale à intercommunale pour le suivi énergétique. L'autre est d'ordre organisationnel : le fonctionnement de l'observatoire s'élargira à plus de partenaires, afin de

mieux prendre en compte les préoccupations des différents acteurs concernés. Un comité des partenaires sera créé pour analyser régulièrement les résultats de l'observatoire et identifier les principaux besoins d'observation.

Au second semestre 2013, Alterre s'est largement appuyée sur les travaux effectués dans le cadre de l'élaboration de stratégies énergétiques portées par le SICECO en Côte-d'Or, et par le SIEEEN et le Conseil général dans la Nièvre. L'idée étant de ne pas refaire ce qui existe déjà, Alterre a identifié les possibilités méthodologiques et techniques d'élargissement de ces travaux aux deux autres départements de la Bourgogne. Un système de gestion de bases de données, qui permettra l'édition de profils et de tableaux de bord énergétiques aux échelles intercommunale, départementale et régionale, doit être mis en place en 2014. Au préalable, les besoins des territoires engagés dans des programmes d'actions en matière d'énergie seront recueillis. Et une valorisation cartographique des résultats est prévue via deux outils géomatiques déjà existants en Bourgogne : le portail de données géographiques www.geobourgogne.fr porté par la Région et l'État, et l'outil de cartographie interactive de l'ADEME www.bourgogne-transition.fr.

Une meilleure connaissance des énergies renouvelables

Un dispositif partenarial a été mis en place en 2012 pour l'observation des énergies renouvelables, regroupant autour d'Alterre, l'ADEME, Aprovalbois, la Chambre régionale d'agriculture, le BRGM, la DREAL, la DRAAF et le Conseil régional de Bourgogne. C'est en s'appuyant sur ces partenaires qu'Alterre met à jour annuellement les productions d'énergies renouvelables en Bourgogne. Les données de production de chaleur d'origine renouvelable sont collectées à l'échelle communale. En revanche, les données de production électrique des installations éoliennes et photovoltaïques n'étaient jusqu'à présent pas disponibles à une échelle territoriale fine.

Les objectifs de l'observatoire énergie-climat

- Développer et diffuser la connaissance des consommations et des productions d'énergie, des émissions de GES et des impacts du changement climatique ; dégager les principaux enjeux.
- Aider à l'élaboration et au suivi des politiques énergie-climat (SRCAE, PCET, TEPOS, etc.)
- Constituer un lieu d'échanges entre les acteurs liés aux secteurs de l'énergie et du changement climatique ; l'observatoire régional collecte et traite des données produites sectoriellement ou territorialement et joue un rôle de plate-forme pour le partage entre tous les acteurs d'une vue d'ensemble.

Le 13 décembre 2013, une convention de partenariat pour l'acquisition et la mutualisation des données de consommation et de production d'électricité a été signée entre le Conseil régional de Bourgogne et ErDF. Alterre a défini les modalités de mise à disposition de ces données aux côtés du Conseil régional, afin qu'elles puissent alimenter l'observatoire régional et bénéficier à l'ensemble des territoires engagés dans des programmes d'actions énergie-climat.



Photo : Daniel Salem - Pays Puisaye Forterre

Appui au suivi des politiques régionales

Construction du dispositif de suivi du SRCAE

Copiloté par le Conseil régional de Bourgogne et le Préfet de Région, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) a été approuvé en juin 2012. Alterre a été missionnée par le Conseil régional et la DREAL pour en réaliser le suivi. En 2013, l'agence a ainsi proposé une liste d'indicateurs dont elle a étudié la pertinence et la faisabilité, qui permettront de suivre les évolutions dans les différents secteurs d'activités en termes de consommations d'énergies, d'émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et de qualité de l'air. Les différentes parties prenantes ont souhaité, dans un premier temps, un dispositif de suivi le plus resserré possible autour des principaux objectifs du SRCAE. Des indicateurs seront développés en 2014 dans le cadre de l'évolution technique de l'observatoire régional. Ils seront partagés avec des acteurs intervenants à l'échelle départementale (syndicats d'énergies, conseils généraux) pour étudier les mutualisations possibles.

Etude à caractère prospectif et innovant

Analyse des flux de matières de la Bourgogne

La 2^{de} feuille de route de la conférence environnementale de septembre 2013 inscrit, comme axe stratégique, le développement d'une économie plus circulaire qui optimise l'utilisation des ressources et diminue les



Photo : Bernard Suarod/METL-MEDDE

impacts à tous les stades du cycle de vie des produits et services. Elle incite à développer l'économie circulaire et l'écologie industrielle et territoriale comme des projets de territoires et fixe la production de connaissances sur les flux de matières comme étape préalable. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'analyse des flux de matières qu'Alterre Bourgogne et ses partenaires (Conseil régional de Bourgogne, DREAL et ADEME) ont réalisé à l'échelle de la région et de ses quatre départements. Il s'agit d'une nouvelle comptabilité, qui n'est plus exprimée en valeurs monétaires comme on le fait traditionnellement en économie, mais en quantités de matières mobilisées pour le fonctionnement des activités d'un territoire.

L'approche vise à comprendre la manière dont les territoires prélèvent, importent, transforment, consomment, rejettent et exportent les matières nécessaires aux activités humaines sur le territoire, qu'il s'agisse de matières brutes ou de produits finis ou semi-finis. C'est ce qu'on appelle le « métabolisme territorial », en référence au fonctionnement d'un organisme vivant. La réalisation d'un tel exercice à une échelle infranationale est encore innovante. Pour ce faire, Alterre a bénéficié de l'appui de Mydiane (agence de conseil et d'accompagnement spécialisée dans les approches coopératives du développement aux finalités écologiques et sociales), de la collaboration technique du service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable, et a reçu la validation scientifique de Sabine Barles, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Les premiers résultats de l'étude engagée par Alterre ont été présentés le 24 janvier 2013 au comité de suivi du projet regroupant la DREAL, l'Observatoire régional des transports, l'INSEE, la DRAAF, la DDT de l'Yonne, le Conseil général de la Nièvre, l'ADEME Bourgogne, la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, Atmosf'air Bourgogne, le Conseil régional et C2R Bourgogne.

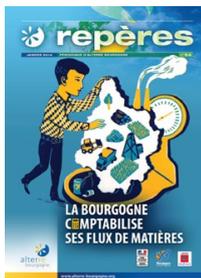
Ils ont ensuite fait l'objet d'approfondissement sur deux flux majeurs :

- Les matériaux de construction, en collaboration avec l'Observatoire régional des matériaux porté par la DREAL ;
- Les produits agricoles et alimentaires pour définir les aires géographiques d'approvisionnement.

Par la suite, cet exercice doit permettre, après analyse de l'organisation des acteurs sur les territoires, de favoriser des logiques collectives d'échanges et de coopération qui s'inscrivent dans un contexte global d'économie circulaire.

Valorisation des résultats de l'analyse de flux de matières dans Repères

Si le suivi des flux monétaires est désormais bien structuré, il reste toutefois déconnecté de la réalité physique des flux de matières et de produits qui sont extraits, importés, transformés, consommés, exportés ou encore rejetés vers la nature. Et si nous nous rappelons que l'ensemble des activités humaines sont dépendantes des ressources naturelles puisées dans la biosphère ? C'est ce qui est proposé dans ce numéro de Repères à travers de nouvelles connaissances permettant d'analyser le besoin en matières de la région, de mieux comprendre les conséquences des comportements et des choix des acteurs économiques et des citoyens, ainsi que d'identifier de premières pistes d'actions.



Présentation de l'analyse de flux de matières en Bourgogne :

- le 27 septembre lors du Symposium d'AgroSup Dijon,
- le 13 novembre à la DREAL Bourgogne,
- le 16 décembre à Gardanne (13) dans le cadre des ateliers de mise en œuvre de la conférence environnementale.

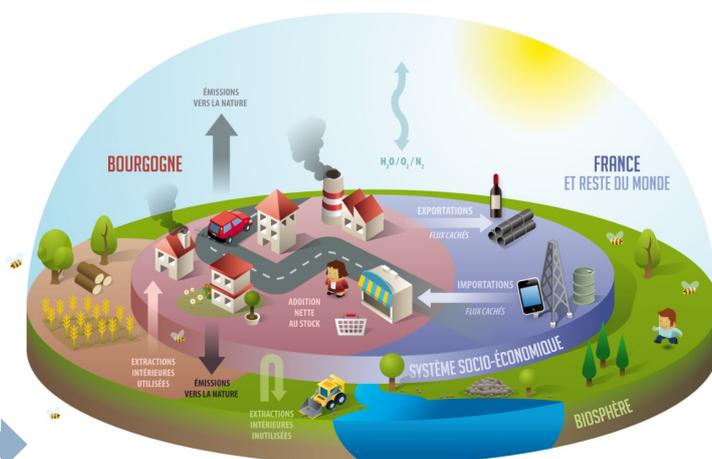
L'agence a également participé aux travaux nationaux du Comité d'animation territoire durable et écologie industrielle (CATEI), menés sous l'égide du Commissariat général du développement durable (CGDD). Ce comité rassemble administrations, collectivités locales, associations, acteurs économiques et acteurs de terrain en vue de faciliter l'intégration de l'écologie industrielle et territoriale dans les stratégies de développement durable des territoires.

Contribution à la rédaction d'un guide national

Pour favoriser la réalisation dans les territoires de comptabilités de flux de matières à l'image de celle réalisée au niveau national, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a souhaité rédiger un guide méthodologique pour aider les régions et les départements français à mettre en place de tels dispositifs. Fin 2012, il a confié la rédaction de ce guide à Alterre, Mydiane et le CNRS. En 2013, Alterre a ainsi valorisé son expérience régionale à travers la rédaction du volet méthodologique du guide, qui fera l'objet d'une publication au second trimestre 2014.

Le métabolisme territorial bourguignon

Le schéma ci-contre montre le soubassement physique du fonctionnement d'un territoire, en représentant par des flèches les tonnes de matières extraites, déplacées, transformées et rejetées pour faire fonctionner l'ensemble des activités. Le socle central représente le système socio-économique du territoire, c'est-à-dire l'organisation de la société avec les choix faits en termes de modes de vie, de production, de consommation et d'échanges économiques avec le reste du Monde. Ce premier socle est enchâssé dans un second, celui de la biosphère, dans laquelle le système socio-économique vient puiser. Le fonctionnement du territoire est à l'origine de rejets vers la nature (déchets solides, émissions atmosphériques...). Ce qui ne ressort ni sous forme d'exportations, ni sous forme de rejets vers la nature, s'accumule sur le territoire, notamment dans les bâtiments et infrastructures.



Coordination de projet

HYdrologie, Changement Climatique, Adaptation, Ressource en Eau

Le projet HYCCARE, qui a démarré en janvier 2013, comporte deux axes de recherche : l'un sur la production de connaissances relatives au changement climatique et à ses conséquences sur les ressources en eau (axe 1) ; l'autre sur la prise en compte du changement climatique dans les politiques de gestion de l'eau (axe 2), sous l'angle de l'action collective menée pour l'adaptation sur les territoires. Ces travaux sont conduits plus particulièrement sur trois bassins versants : la Tille (AERMC), l'Arroux (AELB) et l'Armançon (AESN).



Le rôle d'Alterre a consisté à anticiper la bonne articulation des étapes du projet et d'accompagner la réalisation des travaux par les différents modules. Concrètement, cela s'est traduit par :

- La coordination du groupe de chercheurs avec pour but de favoriser les passerelles entre les modules de recherche et d'optimiser la cohérence entre ceux-ci. Quatre réunions de suivi scientifique ont rassemblé l'ensemble des 12 chercheurs et plusieurs autres réunions ont traité de sujets en petit groupe sur une seule discipline.
- L'organisation d'une journée de rencontre entre chercheurs et gestionnaires de l'eau le 10 septembre.
- La planification de travaux de concertation entre acteurs et chercheurs.
- L'animation de réunions et de rencontres à la fois sur l'axe vulnérabilité et sur l'axe sociologique avec les chercheurs et avec les animateurs de bassins versants concernés.
- L'observation de la mise en débat locale des questions de gestion de l'eau sur un bassin versant (la Tille), dans le cadre de l'axe 2 du projet.
- La coordination d'actions de communication à travers la présentation du projet dans différentes instances nationales (Piren-Seine, EPTB Loire Grandeur nature, le ministère en charge de l'Environnement et le programme GICC) ; l'édition de deux numéros d'une lettre d'info pour tenir informé l'ensemble des parties prenantes.
- L'appui à l'organisation des documents et notes produits pour garantir leur accessibilité par les partenaires.

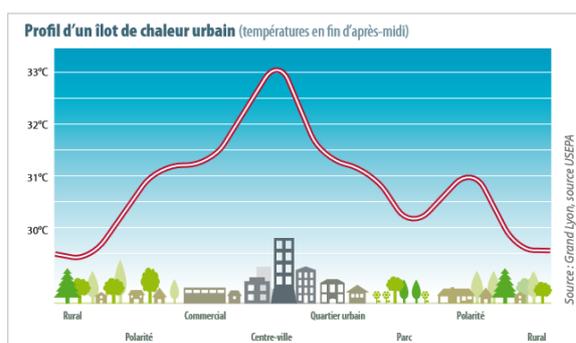
Accompagnement des territoires dans l'élaboration de stratégies

Lutte contre les effets d'îlot de chaleur urbain

Dans le cadre du volet Adaptation de son PCET, le Grand Dijon souhaite procéder à une évaluation de l'effet îlot de chaleur urbain. Sur l'agglomération, des travaux ont été initiés par deux laboratoires de recherche (THEMA et le Centre de recherche de climatologie de l'université de Bourgogne) visant à reproduire le climat d'une année chaude connue (été 2006) à une échelle très fine sur le Grand Dijon.

Ces travaux ont été le support d'échanges entre chercheurs et services d'urbanisme des agglomérations engagées dans un PCET lors d'une réunion organisée par Alterre le 6 décembre ayant réuni 25 participants. Le périmètre des échanges a été élargi à la Franche Comté avec le Grand Besançon, l'ambition de ce projet étant d'impliquer l'ADEME Bourgogne et l'ADEME Franche Comté aux côtés de l'université de Bourgogne-Franche Comté. À travers ce projet, Alterre facilite la mise en réseau des acteurs institutionnels, sectoriels et territoriaux sur deux régions limitrophes qui construisent des ponts entre elles.

En 2014, un réseau de capteurs thermiques sera mis en place sur le Grand Dijon. Les résultats seront soumis aux partenaires techniques pour faire émerger des solutions de lutte contre les effets de chaleur urbaine.



On appelle îlot de chaleur l'effet modificateur des conditions climatiques de la ville par rapport aux zones qui l'entourent. Les écarts de températures entre un parc urbain et ses environs vont de 1°C à 7°C

PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS

Appui à l'élaboration et au suivi de politiques régionales

La stratégie régionale pour la biodiversité, le schéma de cohérence écologique et l'observatoire régional de la biodiversité

Dans le cadre de l'élaboration conjointe de la stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) et du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) menée par la DREAL et le Conseil régional de Bourgogne, Alterre apporte, depuis 2011, un appui méthodologique et technique aux acteurs institutionnels.

Alterre a ainsi poursuivi son rôle de plate-forme régionale visant à structurer et coordonner la bonne mise en œuvre du processus de concertation du SRCE : huit réunions thématiques départementales, dont quatre portant sur la cartographie et quatre autres sur le plan d'actions stratégique, ont été organisées.

L'agence a également contribué, avec l'appui de l'UICN France, à l'élaboration de plusieurs documents, tels que le diagnostic régional du territoire relatif au SRCE, et a coordonné la rédaction du document de présentation de la SRB.

Elle a participé à l'organisation du forum régional de la biodiversité qui s'est tenu le 2 décembre 2013, lors duquel ont été présentés les projets de SRB et de SRCE à environ 250 participants.

Enfin, Alterre a été mandatée par la Région et la DREAL pour réaliser l'étude de préfiguration de l'observatoire régional de la biodiversité et participer aux réunions organisées par l'observatoire national de la biodiversité. L'étude de préfiguration a pour but de proposer plusieurs modèles possibles d'observatoire associés à des scénarii de mise en œuvre.

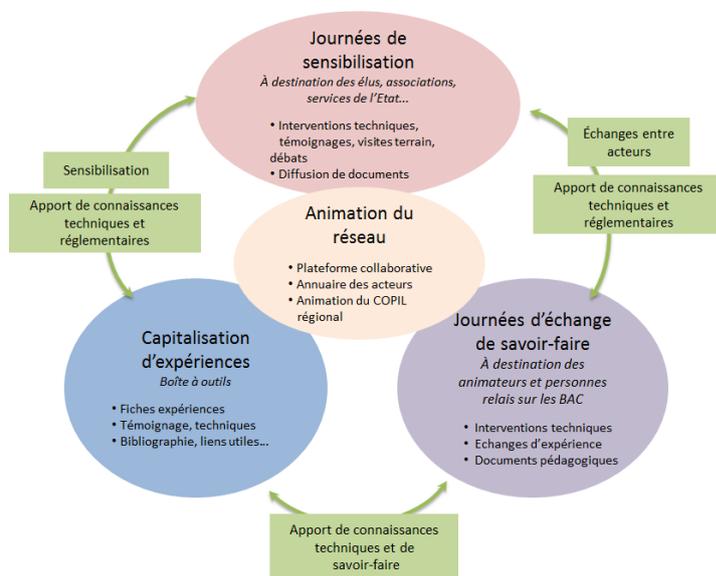


Cartographie du SRCE exposée lors du Forum régional de la biodiversité au Conseil régional de Bourgogne

Animation de réseaux

Le réseau Captages

Le Réseau régional des acteurs de la protection de captages (Réseau captages) a été créé en 2012 à l'initiative de l'ARS et d'Alterre dans le cadre du plan santé environnement (PRSE2), et en écho à des actions du plan Écophyto (sans toutefois élargir à ce programme). La convention, établie pour trois ans (2013-2015), a été signée par les initiateurs du réseau et les agences de l'eau des trois bassins : Seine-Normandie, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse. Les activités du réseau s'articulent autour de trois grands axes : la capitalisation d'expériences, la sensibilisation et l'échange de savoir-faire.



En 2013, le thème de l'organisation de la concertation entre les parties prenantes était au cœur des actions du réseau : une étape, certes souvent difficile à mettre en place pour les collectivités, mais néanmoins nécessaire pour une mobilisation des acteurs du territoire concernés par les captages, aux intérêts parfois divergents.

Deux journées de sensibilisation et d'échanges ont été organisées :

- le 24 septembre à Pouilly-en-Auxois (21), à destination des animateurs captages et référents BAC. Cette journée était co-organisée avec le réseau des gestionnaires des milieux aquatiques de l'EPTB Saône et Doubs. Elle a réuni 28 participants des services de l'administration, de conseils généraux, de l'agence de l'eau et de l'EPTB, ainsi que des animateurs de collectivité.
- le 29 novembre à Venoy (89), intitulée « Le rôle de l'élu local : comment assurer au mieux la maîtrise d'ouvrage du projet ? » en présence d'une centaine de participants ;

L'espace dédié au réseau captages sur le site d'Alterre a été régulièrement actualisé et la boîte à outils du réseau mise en ligne en 2012 a été alimentée avec notamment un dossier bibliographique et de nouvelles fiches expériences diffusés lors des journées de sensibilisation.



Réseau captages : journée consacrée à la concertation à partir d'exemples concrets, avec des animateurs BAC, le 24 septembre à Pouilly-en-Auxois (21)

Le réseau Bocages

Animé par Alterre, le *réseau Bocages de Bourgogne* est né de la volonté des acteurs bourguignons d'associer leurs compétences pour organiser et développer des actions en faveur du bocage, qui soient cohérentes à l'échelle de la région. En 2013, les objectifs du réseau ont donné lieu aux actions suivantes :

Mobiliser et sensibiliser : Un comité de pilotage a été organisé le 24 janvier à l'Écomusée de la Bresse Bourguignonne à Pierre de Bresse (71) en présence d'une trentaine de participants. Au programme : bilan des actions 2012 et présentation du programme de travail 2013. Des réunions thématiques ont été organisées à la Station de recherche pluridisciplinaire



des Metz, membre du réseau, en vue de l'organisation d'un colloque régional sur le bocage.

Améliorer la connaissance : Dans le cadre des politiques publiques en faveur du développement des énergies renouvelables (SRCAE) et de la biodiversité (SRCE), ont été lancés, en partenariat AgrosSup Dijon, une étude d'actualisation des données relatives à l'évolution des bocages bourguignons, leur caractérisation écologique et le gisement en bois qu'ils représentent, et une analyse des paramètres quantitatifs relatifs à la structure du bocage de 47 sites échantillons. Celle-ci doit permettre de déterminer la faisabilité d'une estimation, par imagerie de télédétection, du potentiel de gisement en bois issu du bocage bourguignon et éventuellement de mieux comprendre ses caractéristiques et ses fonctionnalités écologiques.

Etre en veille et faire circuler l'information : les manifestations, offres d'emplois, appels à projets, publications relatifs au bocage en Bourgogne ont été relayés dans tout le réseau.

Apporter une expertise et du conseil technique : Les « Correspondants bocage » du réseau ont été sollicités pour apporter du conseil technique dans le cadre de l'appel à projets « Bocage et paysages » du Conseil régional. Alterre a par ailleurs contribué à la conception, par l'IFREE et le pôle bocage de l'ONCFS, d'une mallette pédagogique sur le thème du bocage.

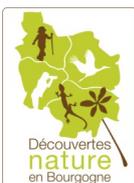
Transmettre la connaissance : Deux formations relatives à la législation des haies ont été organisées en partenariat avec l'ONCFS et le Parc naturel régional de l'Avesnois les 12 février et 18 juin, et une formation relative à l'agroforesterie a été organisée les 7-8 mars en partenariat avec AGROOF, le CRPF et le Conseil régional de Bourgogne, dans l'objectif d'accompagner la mise en place de l'appel à projets « Agroforesterie » du Conseil régional de Bourgogne.



L'agroforesterie est une pratique fondée sur la valorisation des interactions entre arbres et cultures ou élevage. Hormis la production de bois d'œuvre, elle permet d'augmenter la fertilité des sols et la biodiversité des écosystèmes cultivés. Photo : AFROOF

Découvertes nature en Bourgogne

Le réseau *Découvertes nature en Bourgogne* est animé conjointement par Alterre et le Conservatoire d'espaces naturels bourguignons depuis 2009. Il est composé de 31 sites représentatifs de la diversité du patrimoine naturel régional répartis sur les quatre départements bourguignons et équipés pour l'accueil du public. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux de préservation de la biodiversité remarquable et ordinaire, et de développer une offre cohérente de tourisme nature en Bourgogne. En 2013, la contribution d'Alterre a consisté à actualiser le site Internet www.decouvertes-nature-bourgogne.fr, et notamment la galerie qui compte maintenant plus de 200 photos permettant de mettre en valeur les sites qui appartiennent au réseau, ainsi que le calendrier des animations nature que proposent les gestionnaires de sites.



Étude prospective

Évaluation du capital naturel régional

Dans le cadre de son rôle de veille sur les sujets innovants, Alterre a souhaité étudier la faisabilité d'une mission prospective autour de la thématique de l'évaluation biophysique et économique des écosystèmes et des services écosystémiques notamment en vue de dégager des pistes d'actions pour permettre la préservation et la valorisation du patrimoine naturel bourguignon. Cette mission a donné lieu à un travail régulier de veille des projets menés à l'échelle nationale et à la définition d'un programme de travail pour 2014.



Photo : Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne

FAVORISER LES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animation de réseau et accompagnement méthodologique

Agenda 21 de territoires et charte DD



Rencontre du comité régional des Agendas 21, le 16 juin 2013 à Sancé

Depuis 2010, en partenariat avec la DREAL et les DDT de Bourgogne, Alterre anime le comité régional des Agendas 21 qui accompagne les territoires bourguignons engagés dans des démarches territoriales de développement durable de type Agenda 21 et charte de développement durable.

Le réseau, composé des partenaires institutionnels – ADEME, DREAL, Conseil régional, DDT des quatre départements – et des collectivités reconnues, engagées ou intéressées par des démarches de développement durable s'est réuni à trois reprises en 2013. Ces rendez-vous, qui rassemblent une vingtaine de collectivités de toutes tailles représentées par leurs élus et/ou techniciens référents développement durable, permettent de faire le point sur l'actualité du réseau comme les candidatures à la reconnaissance et au prolongement de la reconnaissance, et de partager des retours d'expériences et des visites de terrain. En 2013, ils ont également permis d'aborder différents sujets tels que la publicité et la pollution visuelle, la démarche SPIRAL du Conseil de l'Europe, les actualités du SRCAE, de la SRB, du débat national sur la transition énergétique et les futurs contrats de plan Etat-Régions.

Par ailleurs, le comité régional s'était fixé deux thèmes à promouvoir au sein du réseau en 2013, l'évaluation participative et la dimension internationale des démarches de développement durable :

- La promotion de l'évaluation participative a donné lieu à une fiche expérience et un mini-film valorisant les bénéfices d'une telle démarche menée par trois collectivités : Sancé (71), Sainte-Colombe-en-Auxois (21) et Montambert (58). Ce film a été retenu par le MEDDE pour être projeté lors de la cérémonie de remise de diplôme aux nouvelles collectivités reconnues Agenda 21 fin 2013 ;
- L'exploration de la dimension internationale et européenne des Agendas 21 bourguignons s'est traduite par un travail d'inventaire des actions menées en ce sens par les collectivités - dans le cadre de leur Agenda 21 ou non - et a permis d'identifier la diversité des initiatives et les marges de progression dans ce domaine.

Au-delà de l'animation, la mission d'accompagnement d'Alterre s'est traduite par :

- Un appui personnalisé, en accord avec la DREAL et les DDT, pour accompagner les candidatures Agenda 21 des territoires de Quétigny (21) et Cosne-Cours-sur-Loire (58) ainsi que la demande de prolongement de reconnaissance de Sancé (71), et pour présenter la démarche Agenda 21 à de nouvelles collectivités intéressées telles que la Communauté de communes des Vaux d'Yonne.
- Une réflexion autour de la conception d'outils de promotion et la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation des Agendas 21 bourguignons.
- La mise à jour et la diffusion du *kit Agenda 21* conçu par Alterre (CD-rom d'outils permettant la construction d'une démarche territoriale de développement durable, sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation). Depuis sa création en 2012, plus de 100 CR-roms ont été expédiés dont quelques-uns en Belgique, au Maroc, en Tunisie et au Québec.

- La poursuite d'une formation sensibilisation-action autour de la « Culture DD » proposée aux territoires engagés ou qui s'engagent. Cette formation territorialisée est menée en partenariat avec la DREAL et le CNFPT Bourgogne et sera reconduite en 2014 auprès de nouvelles collectivités.

Par ailleurs, Alterre participe à l'expertise de candidatures à la reconnaissance nationale Agenda 21 délivrée par le MEDDE, prend part aux réflexions menées sur l'évolution du dispositif de reconnaissance qui sera dévoilé lors d'un événement national fin 2014, et est engagée auprès du MEDDE, via le Comité d'animation territoire durable et écologie industrielle (CATEI), dans des travaux visant à la montée en puissance de la prise en compte de l'écologie industrielle et territoriale dans les politiques territoriales de développement durable.

Écosffere : démarche de développement durable dans les structures éducatives

Écosffere est la démarche de développement durable pour les structures éducatives bourguignonnes portée par Alterre. Elle s'adresse à l'ensemble des acteurs de la structure éducative : enseignants, éducateurs, agents, personnels administratifs....

Écosffere en Côte-d'Or :

Après avoir expérimenté la démarche Écosffere dans six collèges, le Conseil général a souhaité généraliser une démarche d'Agenda 21 scolaire s'appuyant sur deux volets distincts : un volet éco-gestion s'appliquant à tous les collèges, et un volet pédagogique qui ferait l'objet d'un appel à projet pour les établissements volontaires. Dix-sept collèges ont répondu à l'appel à projets 2013 ; 15 d'entre eux ont été retenus pour faire l'objet d'un suivi et d'un soutien financier pour l'année scolaire 2013-2014.

Alterre a accompagné le Conseil général dans le processus de généralisation et s'est engagée à apporter un appui aux collèges sur le volet pédagogique. Cet engagement s'est traduit par la signature d'un accord-cadre entre le Conseil général, l'Académie de Dijon et Alterre le 4 avril 2013.



Signature d'un accord-cadre entre l'Académie, le Conseil général de Côte-d'Or et Alterre

Interventions et participations :

- Journée « Nièvre 2021 » organisé par le Conseil général de la Nièvre, le 25 février.
- Présentation de l'outil Agenda 21, en France et en Bourgogne dans le cadre du master Économie, gouvernance et territoires de l'uB, le 20 mars.
- Journées nationales d'étude Agenda 21, organisées par le Comité 21 à Rezé (44), les 10 et 11 avril.
- Présentation du film « L'évaluation participative dans les Agendas 21 », lors du comité national des Agendas 21, le 29 octobre.
- Intervention dans le cadre d'une formation sur l'évaluation des politiques publiques de DD auprès d'un public d'agents de la fonction publique d'État, au CVRH de Mâcon, le 10 décembre.

L'agence a réalisé et mis à disposition des collègues une boîte à outils rassemblant les principales ressources pédagogiques disponibles et pertinentes pour venir en appui à la mise en place d'une démarche de développement durable dans les collèges. D'autres ressources pédagogiques ont aussi été présentées aux collègues à l'occasion d'une journée de formation organisée par l'Académie le 26 septembre.

Écosffere dans la Nièvre :

Fin 2012, à l'issue du premier accord-cadre signé entre le Conseil général de la Nièvre, l'Académie de Dijon, l'ADEME et Alterre, le Conseil général avait identifié deux nouveaux collèges souhaitant intégrer la démarche en 2013 : Victor Hugo à Nevers et Henri Clément à Donzy. Un nouvel accord-cadre a été signé entre les mêmes partenaires pour accompagner ces deux collèges. Alterre a assuré la coordination des diagnostics environnementaux en étroite collaboration avec l'association Éco-conseil, les établissements scolaires et les partenaires signataires de l'accord-cadre.

L'agence a accompagné les deux établissements dans le choix des actions à mener prioritairement pour améliorer la situation environnementale dans les établissements et sensibiliser les différents usagers (élèves, agents, personnels de direction) aux enjeux du développement durable, en lien avec l'Académie de Dijon, le Conseil général et l'ODCE 58. Dans chacun des deux collèges, un plan d'actions technique et pédagogique a été élaboré en fin d'année scolaire 2012-2013 et est actuellement mis en œuvre selon leurs possibilités et moyens. Conformément à l'accord-cadre, l'ODCE 58 accompagne désormais les collèges dans la mise en œuvre du plan d'actions.

RENFORCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animation et coordination

Les Assises régionales de l'EEDD

Dans le prolongement des Assises nationales de l'EEDD de Lille (2000) et de Caen (2009), les 3^{es} Assises nationales de l'EEDD se sont tenues à Lyon du 5 au 7 mars 2013. Organisées par le GRAINE Rhône-Alpes et le CFEEDD, cette grand-messe de l'EEDD était le point d'orgue d'un processus ascendant, la réflexion nationale étant en partie alimentée via l'organisation d'Assises en territoires qui ont permis de dégager des contributions.

En Bourgogne, c'était la première fois que de telles Assises en territoires avaient lieu. Coordonnées par Alterre, avec l'appui d'un collectif organisateur rassemblant des acteurs institutionnels et associatifs bourguignons de l'EEDD, elles se sont tenues le 30 janvier au Conseil régional de Bourgogne à Dijon et ont réuni 140 participants venant d'horizons divers. Des ateliers ont notamment permis de mener une réflexion autour de trois questions centrales dans le but de dégager des propositions à porter aux Assises nationales et à retenir pour la Bourgogne :

- la place de l'EEDD dans les politiques concertées aux échelles nationales et régionales et dans les schémas directeurs,
- l'organisation de l'EEDD sur les territoires,
- les pratiques pédagogiques innovantes pour sensibiliser et éduquer tous les citoyens tout au long de la vie.

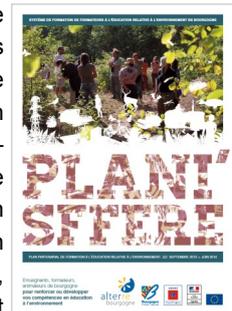


Assises de l'EEDD en Bourgogne
atelier de travail

Une vingtaine d'acteurs bourguignons de l'EEDD ont fait le déplacement pour participer aux Assises nationales à Lyon. Alterre a assuré un rôle de coordination et a contribué à l'organisation d'un temps dédié aux territoires. L'agence a également coordonné la rédaction de la restitution des Assises régionales et nationales qui a donné lieu à un document consultable en ligne sur le site d'Alterre Bourgogne.

Plani'SFFERE : le plan de formation des formateurs en EEDD

Alterre Bourgogne coordonne depuis de nombreuses années le dispositif SFFERE (Système de formation de formateurs en éducation relative à l'environnement). À ce titre, l'agence élabore et met en œuvre le plan partenarial annuel de formation des formateurs en EEDD, Plani'SFFERE, qui contient entre 20 et 25 jours de formations non payantes .



L'élaboration de Plani'SFFERE est menée avec l'appui des partenaires du SFFERE et d'acteurs associatifs réunis au sein d'un groupe de travail d'ingénierie. Ce groupe de travail procède à l'évaluation du plan de formation précédent, à une veille sur les thématiques de formation proposées dans d'autres régions, et à l'analyse des besoins de formations. Une fois ce travail effectué, les partenaires proposent des formations pour alimenter le plan, qui est ensuite mis en page, imprimé et diffusé très largement auprès des formateurs bourguignons.

Plani'SFFERE 2013/2014 comprend 27 formations dont la moitié portent sur des thématiques nouvelles. Des liens ont notamment été fait avec la thématique des Campagnes de l'EEDD « Trames vertes et bleues, faut que ça maille ! ». En 2013, Alterre Bourgogne a mis en œuvre les formations de

Plani'SFFERE 2012-2013 (de janvier à juin) et les premières formations 2013-2014 (d'octobre à décembre), le plan de formation se déroulant sur une année scolaire. Cela a représenté 18 formations en 2013 avec une moyenne de 13 participants par formation soit un total de 237 participants. À noter que depuis le début de l'année scolaire 2012-2013, le plan académique de formation (PAF) a été réouvert, après deux années de suspension, permettant aux enseignants de participer à nouveau aux formations Plani'SFFERE.

Les participants aux formations du Plani'SFFERE sont des enseignants de l'Éducation nationale et de l'enseignement agricole, des éducateurs et animateurs venant du monde associatif ou de collectivités, ou encore des personnes souhaitant se reconvertir professionnellement dans le domaine de l'EEDD.

Gestion de projet

La plateforme de partage de ressources

La plate-forme de mutualisation des ressources pédagogiques en EEDD www.eedd-bourgogne.fr, dont le développement, l'actualisation et l'animation ont été confiés à Alterre, a été mise en ligne le 30 janvier 2013, jour des Assises de l'EEDD en Bourgogne. Ce site, conçu de manière à être simple d'utilisation, est à destination de toute personne amenée à exercer des actions d'éducation, de sensibilisation, de mobilisation en faveur de l'EEDD : enseignants, formateurs, animateurs, techniciens de collectivités, professionnels de l'environnement. Sa création répond à l'objectif de rassembler et faire connaître les nombreuses ressources disponibles en Bourgogne dans les domaines de l'EEDD (expositions, jeux, DVD, ouvrages, malettes et guides pédagogiques...) afin de faciliter l'appropriation des enjeux et la mise en œuvre de projets pédagogiques.

En tant qu'administrateur du site, Alterre assure l'animation d'un groupe de travail constitué de partenaires associatifs et institutionnels, qui se réunit régulièrement pour échanger et décider de la stratégie d'évolution de la plate-forme. L'agence met en œuvre un plan de valorisation afin de la faire connaître et



mène un travail de veille et d'actualisation des ressources, des acteurs et des événements, le but étant d'en faire un outil vivant et dynamique.



Sensibilisation

Les Campagnes de l'EEDD : Trames vertes et bleues, faut que ça maille !

Opération de sensibilisation et de mobilisation s'adressant aux formateurs et animateurs de Bourgogne, les Campagnes de l'EEDD s'étendent sur deux années scolaires.



Rencontres de l'EEDD atelier *Circulez-circulez*

En 2013, après celles consacrées aux sols, une nouvelle édition des Campagnes intitulées « Trames vertes et bleues, faut que ça maille ! » a été lancée. Ce thème a été choisi en réponse à une des préconisations formulées lors des Assises régionales de l'EEDD : faire en sorte que l'EEDD vienne en appui à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'environnement, en l'occurrence la stratégie régionale de la biodiversité et le schéma régional de cohérence écologique dont l'élaboration a commencé en 2012 et se prolongera jusqu'en 2014.

Comme pour chaque édition des Campagnes de l'EEDD, un guide pédagogique composé de 22 fiches activités a été conçu en collaboration avec plusieurs acteurs associatifs. Ce nouveau guide enrichit la collection disponible sur une large palette de thèmes, tous en accès libre sur le site d'Alterre.

Pour lancer cette nouvelle thématique qui courra jusqu'en juin 2015, les Rencontres de l'EEDD ont été organisées le 27 novembre, à la Maison des sciences de l'Homme à Dijon. Au programme, présentations et conférences le matin, et ateliers de découvertes d'activités pédagogiques l'après-midi, auxquels plus de 120 acteurs de l'EEDD en Bourgogne ont participé. Les associations étaient également invitées à tenir un stand pour présenter leurs activités et engager le dialogue avec les participants.

Présentation de la plate-forme :

- au Forum EEDD 58 organisé par l'ODCE 58 avec l'Académie de Dijon dans le cadre de Nièvre 2021, le 31 mai
- lors d'une rencontre avec le musée site Buffon et la médiathèque de Montbard, le 6 juin
- à l'occasion de l'inauguration du Bois du Ru organisée par Arborescence, le 9 juillet
- dans le cadre de la journée pour les associations de l'environnement organisée par la DREAL, le 10 juillet
- auprès des collèges ayant répondu à l'appel à projet du CG 21 sur les Agendas 21 des collèges publics de Côte d'Or, le 26 septembre

GÉRER ET PRÉVENIR LES DÉCHETS

Observation

La gestion et la prévention des déchets ménagers et assimilés

Alterre a poursuivi l'animation du réseau des observatoires des déchets, menée conjointement avec l'ADEME. Cette mise en réseau permet l'échange d'informations entre les observatoires départementaux eux-mêmes (portés par les conseils généraux), et avec l'observatoire régional ainsi que le dispositif national de l'ADEME. L'observatoire régional s'appuie désormais largement sur les travaux d'enquête menés par les conseils généraux. En retour, l'agence se concentre sur des champs d'études non couverts par les observatoires départementaux, et dont ceux-ci peuvent bénéficier. Cela permet une optimisation des moyens, tout en garantissant un dispositif d'observation cohérent sur la Bourgogne.

Cette nouvelle organisation permet également à Alterre de dresser un panorama complet de la gestion et de la prévention des déchets ménagers et assimilés (DMA) en Bourgogne, qui a fait l'objet d'un document d'une trentaine de pages. Ce document détaille aux échelles départementale et régionale les différents flux de DMA collectés ainsi que leurs destinations, ce qui permet de situer les quatre départements au regard des objectifs du Grenelle. Il présente également un suivi statistique et cartographique du transport des déchets, et une estimation des émissions de gaz à effet de serre liées au transport et au traitement des déchets. Il met en exergue les principales tendances en matière d'actions de prévention, notamment au sein des plans et programmes de prévention des déchets. Depuis cette année, il intègre l'étude des coûts liés à la gestion des déchets et à leur financement, en analysant les renseignements fournis par 42 collectivités bourguignonnes dans la base de données SINOE de l'ADEME. Ce travail a été valorisé à travers une présentation lors de la journée sur la tarification incitative organisée par l'ADEME le 24 septembre à Dijon.

La veille effectuée sur les actions de prévention des déchets permet à l'agence de mettre en avant les expériences les plus innovantes en Bourgogne. Une nouvelle fiche de retour d'expérience consacrée au programme de compostage de proximité et au poste de maître-composteur au SIVOM du Louhannais a ainsi été réalisée, portant à 13 le nombre de fiches expériences « déchets » accessibles en ligne.



Le gisement des déchets d'activités économiques

Depuis 2012, le champ de l'observatoire régional des déchets s'est élargi aux déchets d'activités économiques (DAE), pour répondre aux besoins des conseils généraux et des collectivités locales de mieux intégrer les déchets des entreprises dans les objectifs de prévention. Une première estimation du gisement a ainsi été établie en 2013, dans le cadre d'un travail partenarial réunissant autour d'Alterre : l'ADEME, les quatre conseils généraux, les quatre chambres de commerce et d'industrie et la chambre régionale des métiers et de l'artisanat. L'étude de faisabilité réalisée en 2012 par Alterre avait fait ressortir l'intérêt de s'appuyer sur l'outil statistique déjà développé en Midi-Pyrénées. Une convention a donc été passée avec la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, la

Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne et l'Observatoire régional des déchets industriels en Midi-Pyrénées (ORDIMIP). Les premiers résultats ont été présentés aux partenaires lors de deux réunions, le 7 octobre à Dijon et le 10 décembre à Nevers. Ils ont fait l'objet d'un rapport technique, disponible sur le site d'Alterre, qui présente la méthodologie utilisée et détaille les quantités de DAE produites par type de déchet et secteur d'activité à l'échelle des quatre départements bourguignons.

Appui méthodologique aux collectivités

Suivi-évaluation des plans et programmes de prévention

En 2013, la Bourgogne comptait 19 programmes locaux de prévention signés avec l'ADEME, couvrant trois quarts de la population régionale. Les Conseils généraux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire sont engagés dans un plan départemental de prévention dans le cadre d'un accord-cadre avec l'ADEME. Dans l'Yonne, la mise en place d'un tel plan constitue un des objectifs du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés.



Photo : SIVOM du Louhannais

Depuis 2011, sous l'impulsion de l'ADEME Bourgogne, Alterre propose à ces collectivités un appui pour construire leur dispositif de suivi-évaluation de leur plan ou programme. L'agence a notamment signé une convention avec l'Agence régionale de l'évaluation et du climat en Poitou-Charentes pour que les collectivités bourguignonnes puissent bénéficier d'un outil informatique qui permette de structurer et faciliter le travail de suivi de leurs actions. L'agence est ainsi l'interlocuteur régional pour l'utilisation de cet outil. Deux sessions de formation ont été réalisées en 2013 : le 8 janvier pour l'ensemble des collectivités concernées et le 11 juillet pour de nouveaux animateurs de programmes de prévention.

Partage de connaissances et de bonnes pratiques dans Repères

Le numéro 63 de Repères présente les principales orientations en matière de prévention des déchets et les premières actions mises en œuvre. Il fait également le point sur l'état d'avancement de la tarification incitative dans les territoires bourguignons.



Très disparates il y a encore quelques années, les actions de prévention sont désormais bien structurées dans le cadre des plans et programmes de prévention des déchets et bénéficient de plus de moyens et de visibilité. Elles ont, dans un premier temps, surtout concerné la fin de vie des produits : compostage et réemploi des biens. Elles s'attaquent aujourd'hui à l'amont, pour promouvoir une consommation plus durable, ce qui ouvre un vaste chantier pour les années à venir. L'enjeu est de pérenniser l'ensemble de ces actions, dont les résultats ne sont souvent visibles qu'à moyen et long termes. En présentant une grande diversité d'expériences, ce dossier montre que la prévention des déchets mobilise aujourd'hui de plus en plus d'acteurs pour agir aux côtés des collectivités, particuliers, scolaires, associations, entreprises, organisations professionnelles, et qu'elle est souvent synonyme de créativité de la part des acteurs locaux.

PROMOUVOIR LE LIEN ENTRE ENVIRONNEMENT ET SANTÉ

Expérimentation et sensibilisation

Bon pied, bon air : initiative en faveur de la qualité de l'air aux abords des écoles

En 2011, dans le cadre du 1^{er} objectif du PRSE2 concernant l'amélioration de la qualité de l'air, Alterre, l'ARS et la DREAL ont émis un appel à manifestation d'intérêt auprès des collectivités bourguignonnes engagées dans des démarches territoriales de développement durable, pour la mise en place d'un projet expérimental visant à réduire l'exposition des familles à la pollution atmosphérique aux abords d'écoles primaires.

Lancée à la rentrée scolaire de septembre 2012, l'opération « Bon pied, bon air » s'est déroulée jusqu'à la rentrée scolaire de septembre 2013, dans les écoles primaires Notre-Dame à Mâcon et Léon Blum à Longvic. L'opération a consisté à positionner un camion de mesure de la pollution atmosphérique dans la cour des écoles pendant 10 jours pour détecter notamment les niveaux d'azote, de monoxyde de carbone, d'ozone et de particules fines. Ce camion a été le support d'animations pédagogiques avec les enfants. Les résultats obtenus ont été présentés aux parents d'élèves. Et l'ensemble des parties prenantes - parents d'élèves, enfants, équipes pédagogiques et collectivités - ont mené une réflexion collective sur les pistes d'actions possibles pour répondre à la problématique de la pollution aux abords des écoles.



Camion de mesure d'Atmosfair stationné dans la cour de l'école Notre-Dame à Mâcon

Atmosfair, l'ORS, l'IREPS, l'ADEME, la DREAL et l'Education nationale étaient partenaires de « Bon pied, bon air » aux côtés de l'ARS Bourgogne et d'Alterre, chargée de la coordination et de l'animation.

La conduite et l'évaluation de cette expérimentation ont permis d'identifier de nombreuses pistes de sensibilisation et d'action dont certaines ont déjà pu être mises en œuvre auprès des écoles impliquées (réalisation de supports BD, radar pédagogique, intégration de la réflexion dans le PPA de l'agglomération dijonnaise...). Près de 250 élèves et une vingtaine d'enseignants ont été mobilisés et sensibilisés.

Et il a été estimé que les connaissances des parents d'élèves sur les enjeux liés à la qualité de l'air avaient été améliorées de l'ordre de 50 % au cours de ce projet.

Valorisation de l'opération :

- Dans la presse écrite et à la radio ;
- Via internet, sur les sites des écoles et des collectivités concernées et d'Alterre Bourgogne ;
- Lors des premières Rencontres nationales Santé-Environnement qui se sont déroulées à Lyon les 3 et 4 juin, organisées conjointement par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et le ministère des Affaires sociales et de la Santé ;
- Lors d'une intervention auprès du master Transport, mobilité, environnement et climat à l'Université de Bourgogne, le 9 septembre ;
- Au colloque national de la Société française de santé publique « Transports-santé-environnements de vie », les 16 et 17 septembre ;
- Lors de la journée « Mobilité et santé » organisée par la DREAL Bourgogne, dans le cadre de la Semaine de la mobilité 2013 ;
- A travers la réalisation et la diffusion d'une fiche expérience réalisée par Alterre.



Mutualisation de savoir-faire et de compétences

Contribution à la création du portail e-SET

Dans le cadre du plan régional santé environnement de Bourgogne (PRSE 2), la conception-réalisation d'un portail d'information et de formation, baptisé e-Set, est portée par les acteurs bourguignons de la santé, de l'environnement, du travail, de l'éducation et de la formation, l'ARS, la DREAL et l'ADEME, en partenariat avec le GIP-FCIP de Bourgogne, Alterre, l'IREPS et l'ORS. Ce portail a pour objet de développer un dispositif de formation et d'information sur l'éducation relative aux thématiques de santé, d'environnement et de travail en Bourgogne. Il prévoit ainsi de mettre à disposition des différents publics concernés, au sein d'un espace officiel et centralisateur, ressources et information sur les formations en santé environnementale dans le milieu du travail. Les partenaires partagent leur savoir-faire et apportent leurs compétences métiers sectorielles. En 2013, Alterre a participé au projet à travers l'actualisation des contenus du portail et l'alimentation de la base de données documentaire ainsi que la structuration de l'interface graphique. Deux dossiers documentaires sur les risques auditifs et la précarité énergétique ont été réalisés et mis en ligne. Les thématiques ont été choisies en fonction de l'actualité en santé environnementale ou de leur intérêt pour le public du portail. Le portail e-set a été lancé et inauguré le 1er octobre 2013.



COMMUNIQUER ET INFORMER

Les outils de communication globale

L'agence communique sur qui elle est et ce qu'elle fait à travers une diversité de supports :

- son **site Internet** qui enregistre près de 37500 visites sur l'année et 2400 visiteurs uniques par mois ;
- sa **lettre d'information** envoyée, au format électronique, à raison de deux numéros par an à une liste d'environ 1380 destinataires ;
- les **relations presse** à travers l'envoi de communiqués à la presse généraliste et spécialisée, nationale, régionale et locale ;
- les **e-mailings** qui permettent de cibler les publics en fonction des sujets, à partir de l'outil de gestion des contacts faisant l'objet de mises à jour régulières.
- les **relations publiques** lors de rendez-vous, de rencontres, de réunions, de participation à des événements extérieurs
- depuis cette année, Alterre est également présent sur les **réseaux sociaux**, avec un compte sur Twitter, Facebook, Viadeo, LinkedIn, Google +, utilisés pour relayer l'actualité de l'agence.

L'édition de Repères

Repères : deux numéros de Repères ont été publiés en 2013, l'un consacré à la prévention des déchets (numéro 63, septembre 2013), le second consacré aux résultats de l'analyse de flux de matières de la Bourgogne (numéro 64, décembre 2013). Repères est imprimé à 6.000 exemplaires, diffusé auprès de toutes les collectivités territoriales de Bourgogne, les administrations, les associations, des socio-professionnels, les collèges et les lycées, les bibliothèques municipales... Tous les numéros sont disponibles sur le site d'Alterre. En 2013, Repères a fait l'objet de plus de 4300 consultations sur Internet.



Les sites administrés par Alterre :

1. Le site de l'agence www.alterre-bourgogne.org
2. Le site dédié à la stratégie régionale pour la biodiversité et au schéma de cohérence écologique www.strategie-biodiversite-bourgogne.fr
3. La plateforme de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Bourgogne www.eedd-bourgogne.fr
4. Le site de Découvertes nature en Bourgogne www.decouvertes-nature-bourgogne.fr

La conférence annuelle sur un thème émergent

« Où sont les richesses ? Pour une économie ancrée dans la société et la nature » était le titre de la conférence annuelle, organisée par Alterre, le 6 décembre à la faculté des sciences et techniques à Dijon.



Depuis la création de la Commission Stiglitz en 2008, la question de la mesure des performances économiques et du progrès social est officiellement posée et ouvre la voie à une autre façon de penser la richesse d'un pays. Alterre a souhaité proposer une réflexion et un débat sur ce thème pour permettre une meilleure compréhension des enjeux. Un comité d'experts a été constitué en amont de la conférence. Les intervenants à la conférence étaient :

Philippe Frémeaux, éditorialiste à Alternatives économiques, président de l'Institut Veblen

Hélène Combe de la Fuente Martinez, titulaire de la Chaire partenariale "développement humain durable & territoires"; déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique

François Letourneux, président de la Commission des aires protégées du comité français pour l'UICN

Pierre-Jean Lorens, directeur du développement durable, de la prospective et de l'évaluation au Conseil régional Nord-Pas de Calais

Emmanuel Delannoy, directeur de l'Institut INSPIRE - Initiative pour la Promotion d'une Industrie réconciliée avec l'écologie et la société

Christian Béranger, directeur environnement et développement durable de CEMEX France

Wojtek Kalinowski, co-directeur de l'Institut Veblen pour les réformes économiques

Christine Edel, chef du service d'action territoriale de la Ville de Mulhouse

Sébastien Keiff, chargé de mission Agenda 21 au Conseil général de la Gironde

Céline Whitaker, co-présidente du Réseau FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse), co-animatrice du Collectif Richesses

La matinée était consacrée à une conférence plénière et une table ronde ; l'après-midi, trois ateliers étaient organisés sur le capital naturel, les monnaies citoyennes et les indicateurs alternatifs.

Près de 200 participants étaient présents. D'après les questionnaires d'évaluation qui ont été remplis à hauteur de 50%, 95 % des répondants étaient globalement très satisfaits ou satisfaits de la journée.

La conférence avait par ailleurs été bien relayée par l'ensemble des partenaires de l'agence avec une vingtaine de liens depuis des sites Internet vers la page dédiée à la conférence sur le site d'Alterre. Elle a fait l'objet d'une couverture presse auprès des principaux médias régionaux : France bleu Bourgogne, RCF radio Parabole, le Journal du Palais et le Bien public.



F. Letourneux, H. Combe de la Fuente Martinez et P.J. Lorens à la conférence d'Alterre « Où sont les richesses ? »

Le service d'information et de documentation

Ouvert à tous les publics, le service d'information et de documentation d'Alterre a vocation à répondre aux questions que se posent les Bourguignons sur l'environnement et le développement soutenable en région. Une grande variété d'ouvrages (livres, rapports techniques, outils réglementaires) ainsi que des revues, des brochures, sont tenus à disposition du public. Le centre d'information et de documentation d'Alterre Bourgogne, c'est aussi :

- Un **accueil** personnalisé
- Une **revue de presse** hebdomadaire des quotidiens régionaux, de la presse spécialisée et de la presse électronique
- Une **veille documentaire** sur les thématiques de l'agence
- L'**orientation du public** vers d'autres sources d'information
- Le **prêt de documents**
- La **diffusion des publications** de l'agence

Le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE)

Alterre est fortement impliquée dans le RARE, le réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement, qui regroupe 12 agences en France métropolitaine et Outre-mer.



Le RARE poursuit quatre grands objectifs :

- Être une interface sur les questions relatives aux politiques de développement durable entre les agences régionales et les acteurs institutionnels au niveau national (ministère du développement durable, Ademe, EDF...).
- Être un espace d'échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences régionales.
- Élaborer des outils partagés et harmoniser les approches méthodologiques entre les agences.
- Valoriser la richesse constituée par l'ensemble des savoir-faire des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation.

Alterre participe aux différents travaux décidés en assemblée générale, supervisés par les directeurs des agences et mis en œuvre à travers des groupes de travail. En 2013, plusieurs chargés de mission de l'agence ont ainsi été particulièrement actifs dans le cadre des trois groupes « Outils territoriaux Energie et climat », « Développement durable » et « Communication », ces deux derniers ayant coopéré pour la production de l'argumentaire pour les Municipales 2014.



SIGLES

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AELB : Agence de l'eau Loire-Bretagne
AERMC : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse
AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie
ARS : Agence régionale de santé
BAC : Bassin d'alimentation de captage
CERDD : Centre ressource du développement durable Nord - Pas-de-calais
CG : Conseil général
CENB : Conservatoire des espaces naturels Bourguignons
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CVRH : Centre de valorisation des ressources humaines
BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières
DD : Développement durable
DDT : Direction départementale des territoires
DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EEDD : Education à l'environnement et au développement durable
EnR : Energies renouvelables
EPTB : Etablissement public territorial de bassin
GICC : Gestion et impacts du changement climatique
HYCCARE : Hydrologie, Changement climatique, Adaptation, Ressources en Eau en Bourgogne
INRA : Institut national de la recherche agronomique
IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie
ODCE : Office Départemental de la Coopération à l'Ecole
ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
ORS : Observatoire régional de santé
PCET : Plan climat énergie territorial
PNRM : Parc naturel régional du Morvan
PRSE : Plan régional santé environnement
RARE : Réseau des agences régionales de l'environnement
SFFERE : Système de formation de formateurs à l'éducation relative à l'environnement
SRCAE : Schéma régional climat air énergie
SRCE : Schéma régional de cohérence écologique
uB : Université de Bourgogne
UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ALTERRE

Ayant pour objectif de renforcer l'assise technique et scientifique de l'agence, le conseil scientifique d'Alterre a un rôle consultatif, apporte des éclairages et émet des avis et des suggestions sur le programme de travail de l'agence. Il doit lui venir en appui notamment pour lui permettre de rester innovante, d'être en veille sur les questions émergentes, d'avoir une vision prospective des enjeux et d'élargir son spectre d'action pour investir les différents champs du développement durable. Le conseil scientifique d'Alterre est composé des personnes suivantes :

- **Biodiversité**

François Letourneux, président de la commission des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

- **Dynamiques Territoriales**

Francis Aubert, professeur d'économie, AgroSup Dijon

Sabine Barles, urbaniste, professeur des universités, Université Paris 1

Matthieu Flonneau, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Paris 1

André Larceneux, professeur de géographie, Université de Bourgogne

- **Ecologie**

Patrice Notteghem, ethno écologue

- **Economie**

Pierre Calame, ancien haut fonctionnaire de l'équipement, directeur puis président de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme

Jean Cavailhès, ingénieur agronome et économiste, directeur de recherche, INRA Bourgogne

- **Philosophie**

Catherine Clément, agrégée de philosophie, fondatrice et directrice de l'université populaire du musée du Quai Branly

- **Énergie/climat**

Thomas Guéret, ingénieur spécialiste des économies d'énergie et de la lutte contre le changement climatique

Yves Richard, professeur, centre de recherches de climatologie, CNRS / Université de Bourgogne

- **Santé & Environnement**

Isabelle Millot, médecin en santé publique, ORS/IREPS Bourgogne

Jean-Pierre Besancenot, directeur de recherche honoraire au CNRS

- **Sciences de l'éducation**

Sylvie Kergreis, docteur en psychologie sociale et environnementale

Christine Partoune, Université de Liège, unité de géographie économique et sociale

2013 au fil des mois...

- Janvier** **Assises régionales de l'EEDD** ; Lancement de la **plate-forme de partage des ressources en EEDD** ; Présentation des premiers résultats de **l'analyse de flux de matières** au comité de suivi ; Formation auprès des collectivités à l'outil de suivi des actions mises en place dans le cadre de **programmes de prévention des déchets** ; Formation **culture-DD**
- Février** Formation dans le cadre du **réseau Bocages** consacrée à la législation et aux démarches concertées en faveur de la préservation de la haie et de l'arbre
- Mars** Formation sur l'agroforesterie dans le cadre du **réseau Bocages** ; Réunion trimestrielle du **comité régional Agenda 21** à la DDT 21
- Avril** Signature d'un accord-cadre entre Alterre, le CG 21 et l'Académie de Dijon dans le cadre de la généralisation des **Agendas 21 des collèges publics** de Côte-d'Or ;
- Mai** Assemblée générale ordinaire d'Alterre
- Juin** Convention du **RARE** au CERDD (Nord-Pas-de-Calais) ; Réunion trimestrielle du **comité régional Agenda 21** à Sancé (71)
- Juillet** Formation à destination des animateurs de **programmes de prévention des déchets** à l'outil de suivi des actions mises en place
- Août** *C'était les vacances pour beaucoup de Bourguignons et pour une bonne partie de l'équipe d'Alterre !*
- Septembre** **Protection de captages** : journée d'échanges à destination des animateurs captages et référents BAC ; **HYCCARE** : rencontre entre chercheurs et gestionnaires de l'eau ; Valorisation de **Bon pied, bon air** dans le cadre de la Semaine de la mobilité
- Octobre** Séminaire interne de préparation du programme de travail 2014 ; Réunion trimestrielle du **comité régional Agenda 21** au CG 58 ; Présentation aux partenaires des premiers résultats de l'estimation du gisement des **déchets d'activités économiques**, à Dijon
- Novembre** **Protection de captages** : journée de sensibilisation sur le rôle de l'élu local ; **Rencontres de l'EEDD** et lancement du thème des **Campagnes de l'EEDD** sur la Trame verte et bleue
- Décembre** **Forum régional de la biodiversité** : présentation de la SRB et du SRCE ; **Conférence annuelle** d'Alterre « Où sont les richesses ? » ; Présentation aux partenaires des premiers résultats de l'estimation du gisement des **déchets d'activités économiques**, à Nevers



Productions 2013 à retrouver sur www.alterre-bourgogne.org

Energie

- Actes de la conférence : *Les conditions de réussite de la transition énergétique* (10 décembre 2012, Dijon)

Développement durable

- Outil d'évaluation du niveau d'engagement des collectivités dans leur Agenda 21
- Film sur l'évaluation participative dans les démarches territoriales de développement durable
- Fiche expérience : *Evaluation participative d'Agenda 21*
- Repères N°64 : *La Bourgogne comptabilise ses flux de matières*
- *Candidats aux municipales 2014 ? Saisissez l'opportunité du DD !* (production du RARE)

Eau - Protection de captages

- Fiche de synthèse : *4 situations locales à la loupe*

Déchets

- Repères N°63 : *Prévention des déchets : des initiatives débordantes de créativité !*
- Fiche expérience : *Création d'un poste de maître composteur au SIVOM du Louhannais*
- Données et analyses : *Evaluation du gisement de déchets d'activités économiques en Bourgogne*
- Données et analyses : *Etat des lieux de la gestion et de la prévention des déchets ménagers en Bourgogne*

Education à l'environnement et au développement durable

- Guide pédagogique : *Trames vertes et bleues : faut que ça maille !*
- Plan i'SFFERE 2012-2013
- Synthèse des Assises de l'EEDD

Environnement et santé

- Fiche expérience : *Bon pied, bon air*



Alterre Bourgogne
9 boulevard Rembrandt
21000 DIJON
Tél.: 03.80.68.44.30
contact@alterre-bourgogne.org
www.alterre-bourgogne.org

Membre du :



Alterre Bourgogne est principalement financée par :

